

## ***ACE ARCONCE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2016***

- ***POUR L'ACCES A L'EAU POTABLE POUR TOUS ET  
DANS LES MEMES CONDITIONS***
- ***POUR LA SUPPRESSION DE L'ABONNEMENT ET  
UN TARIF PROGRESSIF DU METRE CUBE D'EAU***
- ***POUR UNE GESTION DIRECTE DU SERVICE PU-  
BLIC (comme à Gueugnon)***
- ***POUR LA PARTICIPATION DES USAGERS A LA  
GESTION DU SERVICE PUBLIC DANS UNE COM-  
MISSION CONSULTATIVE***

***RIEN NE SE FERA SANS VOUS***

***SOUTENEZ NOTRE ACTION  
ADHEREZ A ACE ARCONCE***

## **LA POMME ET L'EAU**

Tout comme le prix du Kilo de pommes, il est normal que le prix du mètre cube d'eau diminue lorsqu'on en utilise de plus grosse quantité.

Cet avis fut exprimé par un délégué lors de la réunion du Syndicat des eaux du 27 octobre dernier.

Sachant que même un âne pourtant friand de pomme ne vivrait pas longtemps sans eau, il semble utile de rappeler que, tout comme l'air, l'eau est indispensable à la vie et ne peut être considérée comme une simple marchandise.

Certains auraient-ils trouvé la recette pour se passer d'eau ????

\* \* \* \* \*

## **Center Parcs du Rousset**

Au cours de la tenue de la Commission particulière du débat public ACE ARCONCEE a posé une série de questions sur l'eau potable et sur l'assainissement collectif.

**Sur l'eau potable** les questions ont portées sur le coût des travaux à réaliser, Le plan de financement prévisionnel des travaux projetés, les modalités de paiement de la redevance eau potable accordée à l'utilisateur Center Parcs, le montant de la part forfaitaire (abonnement) envisagé pour Center Parcs, le montant de la part variable (M3 consommé) envisagé pour Center Parcs, les incidences de la réalisation des nouveaux ouvrages sur le contrat de délégation passé avec la SAUR, la réalisation d'un réservoir de 800 m3 destiné à Center Parcs devant être situé sur un terrain à une côte comprise entre 400 et 430 m d'altitude,

**Sur l'assainissement** de Center Parcs les questions ont porté sur le coût avancé du règlement de service assainissement, la modification de la lagune d'assainissement existante, la tarification de la redevance assainissement envisagée pour Center Parcs, le financement des investissements envisagés, la station d'épuration envisagée.

Questions et réponses peuvent être obtenues sur le site [www.ace-arconce](http://www.ace-arconce) ou par courrier à ACE Arconce, Volsin 71220 MARIZY

### [La justice condamne Monsanto](#)

*Pour la première fois, la dangerosité de ses produits vaut à Monsanto une condamnation judiciaire, confirmée en appel. Les débats scientifiques se poursuivent, par ailleurs, sur l'antibiorésistance ou les perturbateurs endocriniens.*

(Le Journal de l'environnement)

### **HISTOIRE DE FUITES**

Le rapport annuel de la SAUR sur l'état du service de l'eau en 2014 indique 57 interventions pour fuites - 34 pour fuites sur conduites et 23 pour fuites sur branchements .

Seules 2 interventions pour fuites sur conduites sont dues suite à détérioration par tiers.

Des fuites à égalité sur conduites en PVC et en amiante ciment.

Pourtant rien ne semble inquiéter les gestionnaires

.....

# Les tarifs de l'eau potable pour 2016

## montant HT des composants d'un m3 d'eau

|   |        |
|---|--------|
| abonnement part syndicat .....                          | 50,72  |
| abonnement part SAUR .....                              | 60,94  |
| m3 part syndicat 1(0 à 40 m3) .....                     | 0,9915 |
| m3 part syndicat 2 (41 à 1000 m3) .....                 | 0,4558 |
| m3 part syndicat 3 (plus de 1000 m3) .....              | 0,3190 |
| SYDRO .....   | 0,375  |
| m3 part SAUR 1 (0 à 40 m3) .....                        | 0,9513 |
| m3 part SAUR 2 (41 à 1000 m3) .....                     | 0,6961 |
| m3 part SAUR 3 (plus de 1000 m3) .....                  | 0,4632 |
| préservation ressources en eau (Agence de l'Eau) (1)... | 0,0889 |
| Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) (1).....    | 0,24   |

(1) tarif 2015 connu au moment de l'édition

**L'eau potable est  
achetée au SIE  
du Charollais**

**0,283 €  
le m3 HT**

**Montant annuel HT de l'abonnement 2016  
111,66 €**

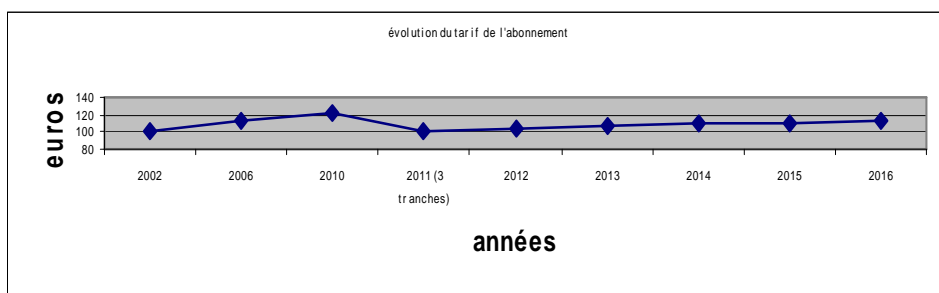
Nous avons maintes fois démontré dans ce journal les effets pervers de l'application d'un abonnement. que la loi sur l'eau de 2006 déclare aléatoire et limite le montant.

La baisse par le syndicat du montant de l'abonnement en 2011 en application de la réglementation aurait pu réduire la facture des nombreux petits usagers utilisant moins de 50 mètres cubes d'eau par an.

Mais le syndicat a modifié le résultat de cette disposition en appliquant un nouveau tarif du mètre cube d'eau plus élevé pour une consommation inférieure à quarante mètres cubes par an.

Les tableaux ci-dessous montrent à quel point cette dernière décision est favorable aux gros consommateurs.

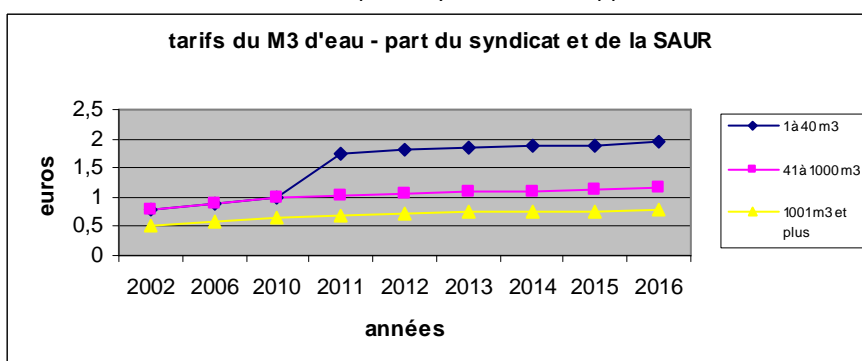
### Évolution du tarif HT de l'abonnement (part fixe)



tarif 2016  
**3,218 € TTC  
le mètre cube**  
pour une consommation  
de 120 mètres cubes

### Évolution des tarifs HT du M3 d'eau (part variable)

tarifs décidés par le syndicat et en application du contrat d'affermage pour la SAUR



**soit  
pour  
2016**

|                 |              |
|-----------------|--------------|
| 1 à 40 M3       | <b>1,943</b> |
| 41 à 1000 M3    | <b>1,152</b> |
| plus de 1000 M3 | <b>0,782</b> |

## Sur les conséquences de la loi NOTRe

L'objectif affiché du projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) issu de la loi du 7 août 2015 NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la république) établi par le Préfet de Saône et Loire est notamment de réduire le nombre de syndicats intercommunaux et syndicats mixtes. L'article 33 de la loi NOTRe relève le seuil minimal de constitution d'un EPCI à fiscalité propre qui après avoir été largement discuté lors des débats parlementaires a finalement été adopté à 15 000 habitants. Ce principe est assorti d'un ensemble de modulations permettant de l'adapter à la diversité et à la réalité des territoires dans plusieurs hypothèses (sans toutefois pouvoir envisager un EPCI inférieur à 5000 habitants).

La Saône et Loire compte 173 structures dont l'offre de services et de compétences en matière d'assainissement, d'eau potable et d'aménagement de rivière pour lesquelles le schéma comporte des mesures de fusion ou de dissolution.

Dans ce registre, le **transfert à titre obligatoire aux intercommunalités** à fiscalité propre **des compétences** de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations au 1er janvier 2018, **d'adduction d'eau potable et d'assainissement au 1er janvier 2020** aura un effet sur la volumétrie de ces structures.

Le schéma départemental de coopération intercommunale présenté doit être adopté au plus tard le 31 mars 2016.

Préalablement deux mois sont laissés aux conseils municipaux, communautaires et syndicaux pour s'exprimer sur les mesures proposées.

Les avis seront ensuite transmis à la commission départementale de coopération intercommunale qui disposera de 3 mois pour se prononcer sur le schéma et pourra, le cas échéant, le modifier.

Dans la séance du 27 octobre 2015 les membres du Comité syndical du SIE de l'Arconce n'ont pas eu à se prononcer à ce sujet; seule une interrogation du président sur le devenir du syndicat leur a été communiquée.

Actuellement les communes alimentées en eau potable par le SIE de l'Arconce sont réparties sur cinq communautés de communes - C/C du Charolais; C/C du Clunisois; C/C entre la Grosne et le Mt St Vincent; C/C de Matour et sa région; C/C Le Creusot-Montceau.

Dans le projet présenté par le Préfet ces communes seront réparties sur 4 communautés de communes - C/C Paray le Monial, Digoïn, Charolais; C/C du Clunisois; C/C Matour, Charolais, Mâconnais; C/C Le Creusot, Montceau les Mines.

Mais, si une intercommunalité à fiscalité propre a obligation de gérer les compétences eaux et assainissement rien ne l'empêchera d'en transférer tout ou partie à une commune ou à un syndicat géré en régie ou en affermage; ce qui signifie que la même gestion peut continuer comme précédemment.

**On voit que la simplification ..... ce n'est pas pour demain !!!!**

**A suivre .....**

ACE ARCONCE - siège social Volsin 71220 Marizy directeur de la publication P.Bousseau impression Ace Arconce

### adhésion 10 euros

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à :

ACE ARCONCE – Volsin – 71220 Marizy

**J'adhère à ACE ARCONCE**

Mme

Mr

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP ..... Ville : .....

Tél. : .....

e-mail : .....

date

Retrouvez les documents de

ACE ARCONCE

sur le site :

[www.ace-arconce](http://www.ace-arconce)

contact

[ace.arconce@orange.fr](mailto:ace.arconce@orange.fr)

Signature